



Interdiction de quitter le territoire français

Par **karim77360**, le **06/04/2014** à **20:32**

Bonsoir je me présente je m'appelle Karim actuellement je suis en interdiction de quitter le territoire français car je vais vous expliquer y a 3 moi de sa j'étais ivre je suis monter dans notre villa j'ai menacer ma mère et ma sœur avec les nerf et la violence que j'avais en moi j'ai fais sortir tout le monde et barricader la maison en menaçant que je vais mettre le feu a la maison donc ma mère par peur a appeler la police . des que j'ai vu les force de l'ordre je me suis énerver encore plus je les ai menacer que j'ai allumer le gaz et faire exploser la maison (juste pour leur faire peur) la police l'ont pris au sérieux ils ont en cercler toute le quartier les pompier était la puis avec 1 heure de négociation je suis sorti et il m'ont emmener a l'hôpital car je me suis entailler le visage donc deux jour après mon hospitalisation la police est venu me chercher pour passer en comparution immédiate j'ai vu le juge d'instruction il m'a condamner a une peine de 1 ans de prison avec 24 moi de sursis et une obligation de soin et pendant 1 ans je n'ai pas le droit de quitter le territoire français . La question que je pose demain je dois me rendre en Angleterre en urgence je n'ai ni autorisation ni rien du tout je voudrais savoir quelle sont les conséquences et que dois je faire pour passer voila mon adresse mail **xxxxxxxxxxxx** contacter moi SVP AIDER MOI MERCI